



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Ogden tenue exceptionnellement à huis clos, le 1 février 2021 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden, conformément aux dispositions de l'Arrêté numéro 2020-04 et à laquelle ont pris part :

PRÉSENTS :

Messieurs les conseillers Michael Sudlow et Jean R. Roy et mesdames les conseillères Claudette Dupras, Marie-Andrée Courval, Lise Rousseau et Sylvie Lefebvre

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Richard Violette. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Richard Violette déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2021-02-032 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021

2021-02-033 Il est proposé par monsieur Michael Sudlow
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 janvier 2021

2021-02-034 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à la majorité, M. Michael Sudlow et M. Jean R. Roy ayant manifesté leur dissidence

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 18 janvier 2021 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Lépine mentionne que la municipalité propose de protéger les milieux humides d'intérêt par un zonage approprié et il demande quels travaux prévoit la municipalité d'entreprendre cette année pour assurer la protection de nos milieux humides, et quel budget prévoit-elle accorder à ce dossier? Le maire a répondu que la première étape sera de réviser les règlements municipaux en place et ensuite de qualifier et quantifier les milieux humides avec l'assistance de la MRC. M. Violette mentionne qu'un comité pourra possiblement être formé pour assister avec cet exercice et invite à M. Lépine de communiquer avec la municipalité s'il serait intéressé à faire partie de ce comité ou s'il a d'autres questions à ce sujet.

5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt du rapport forestier

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remise aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.3 Fin du contrat de travail de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT QUE le conseil a évalué ses attentes quant à l'inspecteur en bâtiment en en environnement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère que ses attentes ne sont pas comblées;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'avis que la personne concernée n'est pas en mesure d'agir conformément à ses attentes;

2021-02-035 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil résilie, en date de la présente résolution, le contrat de travail intervenu entre la municipalité et l'inspecteur en bâtiment et en environnement;

QUE le conseil autorise le versement de toutes les sommes pouvant être lui être dues en date de la présente résolution;

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer et préparer tous documents nécessaires en lien avec la présente résiliation, incluant le relevé d'emploi;

QUE le conseil donne instruction de transmettre copie conforme de la présente résolution à la personne concernée.

ADOPTÉE

6.4 Acceptation de l'offre de service d'inspection municipale de la compagnie Urbatek

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Urbatek a fait une offre de service à la municipalité d'Ogden pour le remplacement du poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement, pour la période du 2 février 2021 au 31 décembre 2021;

2021-02-036 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité d'Ogden autorise la directrice générale à accepter l'offre de service d'inspection municipale de la compagnie Urbatek, aux termes prévus à l'offre de service.

ADOPTÉE

7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

9. FINANCES

9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 11,809.75\$ et les salaires s'élèvent à 11,250.26\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 23,060.01\$.

2021-02-037 Il est proposé par monsieur Michael Sudlow
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 37,379.61\$;

2021-02-038 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer au 1 février dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

ADOPTÉE

9.3 Transfert de sommes au surplus accumulé affecté

CONSIDÉRANT QUE l'accès à l'internet haute vitesse est une priorité importante pour le conseil de la municipalité d'Ogden;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal considère qu'il serait opportun de commencer un fonds de réserve pour les dépenses à venir liées à l'accès à l'internet haute vitesse pour toute la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE, pour commencer ce fonds, le conseil aimerait qu'un virement de 25,000\$ de l'excédent de fonctionnement non affecté vers l'excédent de fonctionnement affecté se fasse afin de « réserver » ces sommes pour le fonds de l'accès à l'internet haute vitesse, et que ce virement se fasse annuellement jusqu'à la réalisation du projet;

2021-02-039 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité d'Ogden affecte annuellement le montant de 25,000\$ du surplus accumulé non affecté dans un surplus affecté Internet Haute Vitesse, jusqu'à la réalisation du projet.

ADOPTÉE

10. ADMINISTRATION

10.1 Appui au recensement de la population de 2021

CONSIDÉRANT QUE Statistique Canada procédera au recensement de la population en mai 2021 et demande l'appui de la municipalité d'Ogden afin de mieux faire connaître le recensement aux résidents de la collectivité;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2021-02-040 Il est proposé par madame Marie-Andrée Courval
appuyé par monsieur Michael Sudlow
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité d'Ogden appuie le Recensement de 2021 et encourage tous les résidents à remplir leur questionnaire du recensement en ligne au www.recensement.gc.ca. Des données du recensement exactes et complètes soutiennent des programmes et des services qui profitent à notre collectivité.

ADOPTÉE

10.2 Don additionnel à la Société Animale Frontalière

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution no. 2021-01-013, le conseil de la municipalité d'Ogden a autorisé un paiement de 1,500\$ à la Société Animale Frontalière (SAFAS) pour son don 2021;

CONSIDÉRANT QUE la SAFAS avise qu'elle aura des dépenses additionnelles en 2021 liées à la collecte de ses déchets et demande l'assistance de la municipalité à cet égard;

2021-02-041 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Lise Rousseau
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil de la municipalité d'Ogden autorise le paiement d'un don additionnel de 1,000\$ à la Société Animale Frontalière (SAFAS) afin de leur assister avec leurs dépenses additionnelles en 2021.

ADOPTÉE

10.3 Équilibrage du rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT QUE la firme d'évaluateurs agréés J.P. Cadrin & Ass. Inc. nous confirme que la municipalité d'Ogden pourrait équilibrer son rôle d'évaluation foncière triennal aux trois (3) ans, donc la prochaine serait pour les années 2024-2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE le contribuable verrait plus régulièrement les variations de valeur à sa propriété et les ajustements à la taxation deviendraient plus linéaires et permettraient d'amoindrir les soubresauts que pourrait créer un ajustement sur une période de six (6) ans;

CONSIDÉRANT QUE la dépense exacte pour cette équilibrage du rôle sera à déterminer;

2021-02-042 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil confirme sa volonté que l'équilibrage du rôle d'évaluation foncière de la municipalité d'Ogden se fasse dorénavant aux trois (3) ans et qu'une résolution pour le montant exact de la dépense sera adoptée dans le futur lorsque ces montants seront disponibles.

QU'une copie de cette résolution soit fournie à la firme d'évaluateurs agréés J.P. Cadrin & Ass. Inc. et à la MRC de Memphrémagog.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Exploitation du poste de lavage et du stationnement pour la saison estivale 2021

La directrice générale communiquera prochainement avec M. Jean Marquis et M. William Fortin afin de leur demander s'ils sont intéressés à revenir gérer le poste de lavage et le stationnement au quai de Cedarville l'été prochain.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.1 Achat d'un nouveau EpiPen pour le bureau municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit acheter un nouveau EpiPen pour le bureau municipal car celui présentement au bureau expire en mars 2021;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'un nouveau EpiPen est d'environ 100.00\$;

2021-02-043 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par madame Marie-Andrée Courval
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'achat d'un nouveau EpiPen pour le bureau municipal pour un montant maximal de 120.00\$.

ADOPTÉE

13. RÈGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

13.1 Adoption – Règlement n° 2021.01 concernant le taux de taxation, les tarifs et les conditions de perception pour l'exercice financier 2021

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par monsieur le conseiller Michael Sudlow à la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2020 à 17 heures 55;

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de règlement a été fait à la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 décembre 2020 à 17 heures 55;

CONSIDÉRANT QUE le seul changement au projet de règlement est le montant du taux de taxation qui est maintenant de 0.3800;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement n° 2021.01 aura pour objet de fixer le taux de taxation, les tarifs et les conditions de perception pour l'exercice financier 2021;

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

2021-02-044 Il est proposé par madame Lise Rousseau
appuyé par madame Claudette Dupras
et résolu à la majorité, M. Michael Sudlow et M. Jean R. Roy ayant manifesté leur dissidence

QUE le règlement no. 2021.01 intitulé «Règlement n° 2021.01 concernant le taux de taxation, les tarifs et les conditions de perception pour l'exercice financier 2021» est adopté.

ADOPTÉE

14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

14.1 Divers dossiers

Aucun dossier n'a été mentionné.

14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

Le maire a mentionné qu'il a assisté à la rencontre des maires de la MRC de Memphrémagog.

15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été reçue.

2021-02-045 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

La conseillère Lise Rousseau propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 19 heures 9 minutes.

Richard Violette
Maire

Vickie Comeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Richard Violette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.